

Ce statut de gouvernement participant permet aux gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick d'être identifiés comme tel au sein de la délégation canadienne ; d'avoir un siège et une plaque d'identification à la table des délibérations avec droit de parole ; et de communiquer directement avec l'Agence pour les questions d'organisation de programme. Ces deux gouvernements participent financièrement au budget de l'Agence ; leur contribution, également identifiée, est calculée comme fraction de celle du Canada.

Peu de modalités semblables existent ailleurs dans le monde en vertu desquelles un gouvernement fédéral accorde à un gouvernement d'un État fédéré ou provincial un statut de gouvernement participant au sein d'une organisation internationale ou régionale.

Des mécanismes d'information et de consultation ont été établis entre les deux provinces participantes et le gouvernement fédéral, pour veiller à une participation active et originale de ces trois gouvernements, tout en assurant une unité d'action canadienne au sein de la communauté des membres de l'Agence.

Le Canada et les pays francophones d'Europe

Le Canada entretient avec la Belgique, le Luxembourg et la France des rapports privilégiés. De plus, le

Canada est associé avec les pays d'expression française d'Europe dans une coopération économique et culturelle, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, au sein d'organismes tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

La France et la Belgique ont contribué activement au retour aux sources de la culture canadienne française, particulièrement au cours des vingt dernières années durant lesquelles ont pris place un nombre sans précédent d'échanges de personnes, d'information et de biens culturels dans tous les domaines. L'association du Canada à ces pays francophones industrialisés facilite la coordination des efforts d'aide et de coopération économique et culturelle avec les pays en voie de développement. Grâce à la langue française, cette opération sera plus efficace en capital humain, plus perméable à l'évolution technologique et scientifique et plus intense à cause des liens privilégiés existants.

Pour favoriser les échanges culturels, le gouvernement canadien maintient, à Paris et à Bruxelles, un centre culturel.

Le Canada et les pays francophones hors d'Europe

La plupart des pays francophones hors d'Europe ont accédé à leur indépendance au cours des trois dernières décennies. Le Canada, dans